



COMMENT ACCÉDER AUX FINANCEMENTS POUR VOS IDÉES



TUTORIEL 4

Transformez vos idées en projets :
LIFE vous aidera du début à la
fin!

Pour l'ensemble de l'année 2017, la Commission européenne a proposé un budget d'environ 135 milliards d'euros qui finance des domaines tels que l'emploi, le développement régional, la recherche, l'éducation, l'environnement et la pêche.

Les fonds européens sont alloués de façon directe ou indirecte.

Les programmes européens de **financement direct** pertinents à la pêche sont, par exemple, Horizon 2020, qui se focalise sur la recherche et le développement industriel, et EASME et COSME, élaborés pour aider les petites et moyennes entreprises à accéder au marché, à promouvoir de nouveaux modèles de business et des pratiques innovantes.

Chacun peut répondre à un appel à projet en soumettant une idée : grandes et petites entreprises, entités publiques et privées, organisations sans but lucratif, centres de recherche, etc., seul ou en partenariat, tout cela dépendant des conditions de l'appel à projet. Afin que votre candidature soit retenue, il faut répondre à un objectif spécifique qui est décrit dans l'appel à projet et remplir les critères d'éligibilité.

La plus grande partie du budget de l'Union européenne **est octroyée de façon indirecte**, en effet, plus de 76% est alloué via les États-membres sous forme de Fonds Structurels et d'Investissement. Pour la plupart des projets présentés par les pêcheurs, c'est cette source de fonds qui sera la plus accessible, en particulier à travers le **Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)**, bien qu'il soit maintenant possible d'accéder aussi à d'autres financements tels que ceux du Fond de Développement Régional.

Le FEAMP est normalement la première porte à laquelle frappent les pêcheurs qui recherchent une aide financière pour leurs projets.

Pour la période couvrant les années 2014 à 2020, le FEAMP dispose d'un budget de 6.4 milliards d'euros.

4 milliards 340 millions d'euros sont mis à disposition d'une pêche et une aquaculture plus durables et rentables à travers la création d'emplois, le développement local, le soutien aux zones qui dépendent de la pêche, la commercialisation et la transformation. 580 millions d'euros sont destinés au contrôle et à l'application de la loi, 520 millions d'euros à la collecte de données et 71 millions d'euros à l'économie bleue pour la création d'emploi et une croissance durable pour nos mers et océans.

Dans le cas du FEAMP, les États-membres se voient octroyer une part du budget total **selon la taille de leur industrie de pêche**. Chaque État-membre dresse un programme opérationnel (PO) du FEAMP, celui-ci étant soumis à consultation des parties prenantes et approbation finale de la Commission. Le programme opérationnel décrit la façon dont les États-membres ont l'intention de dépenser l'argent leur ayant été alloué.

Le 'taux de co-financement' équivalant au support financier que la candidature retenue se verra créditée. Cela varie entre les États-membres selon leur PO. Pour les petits pêcheurs travaillant ensemble, le support peut s'élever jusqu'à 80% des coûts du projet retenu et même jusqu'à 100% dans certains cas.

Le **Développement Local mené par les acteurs**, en anglais CLLD, est un outil conçu au bénéfice premier des flottes côtières artisanales par l'utilisation d'une approche participative et de 'bas-en-haut' encourageant les communautés de pêche locales à créer de nouvelles sources de revenus durables par l'intermédiaire de partenariats entre plusieurs parties prenantes appelées Groupes d'Action Locale (en anglais FLAGs).

Les FLAGs sont ancrés et construits par des structures locales privées et publiques. Ils jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des projets financés par le FEAMP. Créer ou faire partie d'un FLAG peut dès lors apporter une plus-value et de nouvelles opportunités à votre entreprise et votre communauté. Vous pouvez accéder à toutes les informations sur le site www.farnet.eu, et assurez-vous de participer aux initiatives des FLAGs dans votre région.

Que peut faire LIFE pour vous?

La procédure de candidature pour le fonds européen n'est pas simple, bien que des efforts ont été faits pour la rendre plus simple. Gardez à l'esprit que le FEAMP est là pour:

- ✓ Aider les pêcheurs dans la transition vers une pêche durable
- ✓ Soutenir les communautés côtières dans la diversification de leurs économies
- ✓ Financer les projets créant de nouveaux emplois et améliorant la qualité de vie le long des côtes européennes
- ✓ Rendre plus simple l'accès au financement pour les candidats.

Le personnel de LIFE [Low Impact Fishers of Europe] est à votre disposition pour vous aider à **accéder aux fonds appropriés à vos besoins et déposer une candidature réussie**. Si vous souhaitez déposer une candidature pour un fonds direct, LIFE peut vous aider à identifier l'appel à projet qui correspond le mieux à vos idées, analyser les objectifs et la procédure de candidature, chercher des partenaires au niveau européen, mais aussi réviser votre candidature.

Si au contraire vous souhaiteriez avoir accès au fonds FEAMP, nos Coordinateurs Régionaux peuvent vous aider à élaborer votre projet, vous mettre en contact avec des FLAGs et de potentiels partenaires d'autres secteurs ou récolter des informations et des conseils sur les priorités de vos programmes nationaux.

Chez LIFE, nous voulons entendre vos idées et vos plans, vous aider à transformer ceux-ci en projets au bénéfice de votre activité et de votre communauté, mais également vous aider dans la procédure de candidature, sélection et mise en œuvre.

